



## Signification par huissier en Italie

Par **mariebt36**, le **27/11/2012** à **11:02**

bonjour,

le JAF du TGI de Lille a rendu son jugement le 28 aout de cette année, il a été transmit a la partie adverse qui fait la sourde oreille! il devrait me versser 2000 euros de dommages et interets mais je ne sais pas comment faire pour l obliger a me les versser vu qu il habite en Sicile(italie) il faudrait que je mandate un huissier et que je fasse traduire le jugement mais combien cela me couterait il?

Merci de votre aide